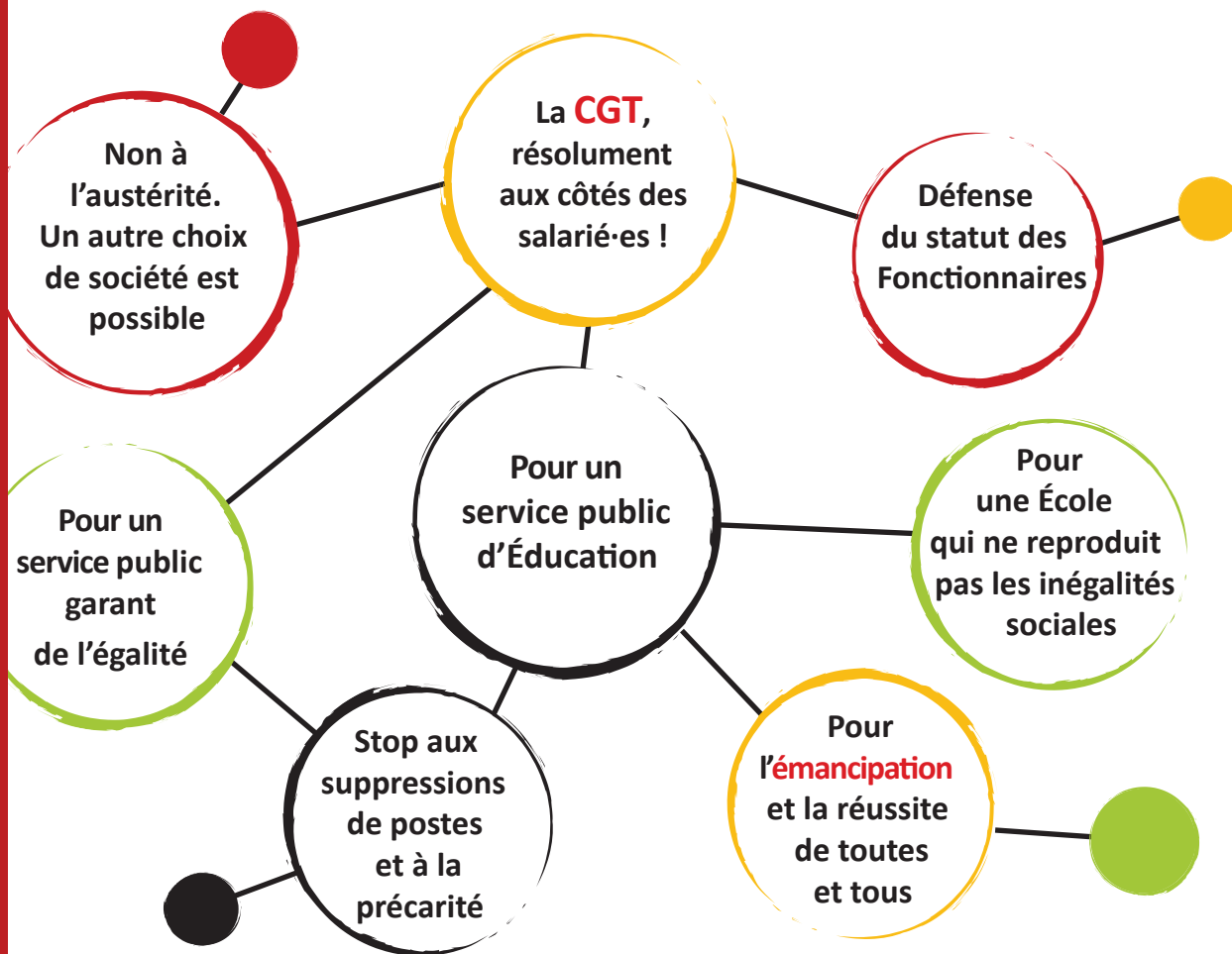


POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,
LE CHOIX DU COLLECTIF !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

du 29 NOVEMBRE
au 6 DÉCEMBRE 2018
JE VOTE CGT



AUGMENTER NOS SALAIRES !

- Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ; suppression du jour de carence ;
- des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

La CGT Educ'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que :

- ➔ cela accélère le démantèlement des RASED ;
- ➔ c'est un pas de plus dans la médicalisation de l'échec scolaire enterrant ainsi la grande difficulté scolaire et l'enseignement adapté, raison première, et essentielle, de l'existence des RASED ;
- ➔ c'est la fin programmée du conseil en orientation au profit de la seule expertise du handicap par les anciens COP ;
- ➔ les psychologues scolaires restent des expert-es de la lutte contre la difficulté scolaire, et non des spécialistes du seul handicap, notamment parce qu'ils ou elles ont enseigné ;
- ➔ comme H.Wallon, nous pensons que « *Plutôt que le suivi des protocoles, l'important est l'expérience de la confrontation de tous les jours avec les enfants.* » ;
- ➔ l'épineuse question du mouvement des PsyEN, qu'elles soient intégrées dans ce nouveau corps ou en position de détachement sur un poste de psychologue de l'EN, n'a pas été discutée alors qu'ils-elles élisent leurs représentant-es.

Tout en restant opposée à l'existence de ce corps, la CGT Educ'action ne laisse pas les personnels sans défense et se présente à ces élections. C'est d'autant plus important que :

- ➔ les postes supprimés lors de la grande purge des RASED en 2008 n'ont pas été rétablis.
- ➔ des dizaines de CIO ont été fermés par les collectivités territoriales et que l'Etat n'en garantit qu'un seul par département.
- ➔ la CGT Educ'action a des propositions à faire pour ces personnels.

Revendiquer avec la CGT Educ'action, c'est lutter pour :

- le rétablissement de la formation initiale et continue pour les personnels travaillant en RASED et les PsyEN ;
- la création d'emplois statutaires afin de stopper le recours aux PsyEN contractuel·les ;
- une amélioration des conditions de travail des personnels qui multiplient les missions, les écoles-établissements et les kilomètres.

Ce que veut la CGT Educ'Action :

Pour les psychologues de la spécialité « éducation, développement et apprentissages » :

- retour aux missions relevant des RASED et de la lutte contre la difficulté scolaire ;
- créations de postes en nombre suffisant pour avoir un RASED complet par groupe scolaire ;
- maintien des ORS à 24 heures hebdomadaires et rien d'autre ;
- affectation dans les écoles, au plus près de la difficulté scolaire ;
- retour au métier de psychologue scolaire, tel qu'il a été pensé à l'origine, avec la nécessité d'avoir, au préalable, une expérience d'enseignement minimale de 7 ans (comme les enseignant-es spécialisé-es et référent-es) ;
- maintien du mouvement intra-départemental au moins pour les collègues détaché-es du corps des PE.

Pour les psychologues de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » :

- maintien de l'ensemble des CIO au sein de l'EN comme service public de l'Orientation ;
- créations de postes en nombre suffisant (1 pour 700 élèves) ;
- maintien des COP dans les CIO et respect de leurs missions ;
- maintien des DRONISEP, service public de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et créations de CIO financés par l'Etat correspondant aux besoins.

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE, POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE : VOTEZ ET FAITES VOTER

